

Roscoff infos

Magazine d'informations municipales

N° 32 | Mai - Juin 2016



VilleRoscoff

@VilleRoscoff

Budget Dynamique et maîtrisé



Maison des Johnnies
Natacha vous guide

p. 5

Espaces verts :
une nouvelle approche

p. 6

Histoire :
l'octroi à Roscoff

p. 8

Lacaze Duthiers :
retour aux sources

p. 10





L'Édito du Maire

“ **Après cinq mois de travaux, le réaménagement des rues commerçantes vient de connaître un aboutissement par son cœur historique : le tour et la place de l’Eglise.** ”

Pose de pavés, accessibilité pour personnes à mobilité réduite, éclairages spécifiques, mobiliers urbains, containers enterrés, ce chantier sera complété par la pose de l'ancienne colonne surmontée du buste de Lacaze-Duthiers, fondateur de la Station Biologique.

Ces aménagements revitalisent le commerce de proximité, en complément du plan de circulation et de stationnement, de la charte des enseignes et des devantures commerciales, du nuancier ou de la ZPPAUP.

Fort de 95 commerçants, artisans et prestataires de services, notre centre-ville va s'enrichir par l'implantation de six commerces supplémentaires.

Dans cette édition du Roscoff Infos, nous vous donnons toutes les informations nécessaires sur le budget 2016 qui est dynamique et maîtrisé malgré les contraintes budgétaires qui nous obligent à réduire nos dépenses de fonctionnement pour maintenir une capacité d'investissement.

Deux sujets d'importance :

- La gestion des espaces verts qui répond aux exigences de notre Agenda 21 : zéro phyto pour le désherbage, critères d'attribution du nombre de fleurs pour les villes fleuries, projets innovants...

- Le développement du numérique : la ville poursuit ses investissements pour que Roscoff soit un territoire connecté : tableaux numériques à l'école Moguerou, espace partagé à Mathurin Méheut, Haut Débit...

Bonne lecture à chacun de vous.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Service Communication Ville de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff, St Thomas TV, Tysoaz2016

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh



“ **5 miz zo e oad oc'h adkempenn ar straedoù ma'z eus stalioù, hag o paouez echuiñ al labourioù-se emeur pa'z eus bet graet war-dro kreiz istorel kêr : an tour ha plasenn an Iliz.** ”

Lakaet ez eus bet pavezioù, terkadurioù evit an dud ampechet, gouleier, arrebeuri, endalc'herioù douaret. Peurechuet e vo ar chanter-se pa vo savet ar golonenn gozh, en he beg hanter-gorf Lacaze-Duthiers, diazezer ar Savlec'h Biogel.

Gant an terkadurioù-se e vez roet buhez en-dro d'ar stalioù tost d'an dud, ha klokaat a reont an tres mont-dont ha parkañ, karta ar barroù-ti hag ar rakstatioù, ar patrom livioù hag an TGGSKA.

95 a genwerzherien, a artizaned hag a bourchaserien servijoù zo e kreiz kêr dija. Stankoc'h e vint c'hoazh peogwir ez eus 6 stal ouzhpenn da zont.

En niverenn-mañ eus Roscoff Infos e roomp deoc'h an holl ditouroù a zo da c'houzout diwar-benn budjed 2016. Startijenn ha furnez zo bet lakaet ennañ, daoust d'ar ret m'eo digreskiñ hon dispignoù mont en-dro abalamour da c'hellout postañ arc'hant c'hoazh.

Daou boent pouezus zo :

- Merañ ar glasvezegi hervez engouestloù hon Agenda 21 : tremen hep ober gant produ fitoyec'hed ebet evit an dilouzaouiñ, ober diouzh ar reolennoù evit an niver a vleunioù roet d'ar c'hèrioù bleuniet, mennadoù nevezus ...

- Diorren an teknikoù niverel : derc'hel a ra kêr da bostañ arc'hant evit ma vo Rosko ur gêr kevreet ouzh internet : taolennoù niverel e skol ar Mogeroù, lec'h digor d'an holl er greizenn Mathurin Méheut, Uhelgas...

Ul lennadenn vat a souetan da bep hini ac'hanoc'h

Joseph Séité

1700 kms
parcourus pour la course relais Redadeg
avec un passage à Roscoff

Participation de la Mairie de Roscoff, Roscoff Autrement, la Station Biologique et l'Ecole Moguerou
Course relais qui a lieu tous les deux ans où des milliers de personnes courent nuit et jour. La Redadeg symbolise la transmission de la langue bretonne à travers les générations et les territoires de Bretagne tout en collectant des fonds pour favoriser la pratique du breton dans la vie sociale et familiale.



GROS PLAN

sur mars et avril

▼ Vendredi 4 avril – restaurant scolaire Petry Skol **Destination Outre-Mer**

Les enfants ont pu profiter de l'animation autour des territoires d'Outre-Mer proposée au restaurant scolaire par le service enfance jeunesse et restauration. Au programme un menu spécial «Saint Pierre et Miquelon» : salade de hareng, filet de cabillaud au pistou de persil et sirop d'érable, gâteau aux carottes et des animations autour des danses antillaises et thaïiennes.



▼ Vendredi 1^{er} avril – rues de Roscoff **Carnaval et confettis**

Les enfants de l'école Moguerou ont proposé un défilé coloré dans les rues du centre-ville. Les familles ont accompagné ce moment festif, jusqu'à la mairie pour une pause en chanson.



▼ Vendredi 22 avril **Des sculptures sur le vieux port**

Des sculptures monumentales aux figures géométriques sont disposées le long du quai d'Auxerre face au vieux port. Ces œuvres en granit rose sont issues du travail de Patrice Le Guen, sculpteur santécinois. L'ensemble est réalisé pour s'intégrer parfaitement dans le paysage.



▼ Mardi 15 mars – place Lacaze Duthiers

Réception des travaux autour de l'église

Joseph Séité, Maire, a réceptionné, mardi en fin de matinée, le chantier d'aménagement de l'église, en présence des différentes entreprises en charge des travaux. Cet aménagement qui comprend la place Lacaze Duthiers, le début de la rue Albert de Mun et la rue Louis Pasteur, s'inscrit dans la continuité de travaux menés dans le centre-ville depuis plusieurs années et s'élève à 804 000 € TTC. Il se caractérise par sa voirie et ses trottoirs pavés, un traitement paysager et une place sablée et arborée de 450 m². Un éclairage, composé de dix-neuf points lumineux, a été adapté afin de mettre en valeur le patrimoine.



▲ Mercredi 6 avril – jardin Louis Kerdilès

Chasse à l'oeuf

Organisé par le service enfance-jeunesse de la ville, la chasse à l'oeuf a réuni près d'une centaine d'enfants au jardin public Louis Kerdilès. C'est sous un beau soleil, que les enfants ont parcouru le site à la recherche des œufs factices avant de se rendre au centre kerjoie récupérer les vrais en chocolat !



▲ Du 14 au 23 avril – port de Plaisance

Course Croisière EDHEC : 3000 étudiants à Roscoff

La ville de Roscoff a accueilli le plus grand rassemblement sportif pour étudiants en Europe : la course de l'EDHEC. Durant une semaine, plus de 3000 étudiants (165 grandes écoles et 22 nationalités représentées) ont participé à de nombreux défis sportifs sur terre et en mer dans une ambiance festive. Une belle organisation qui a permis d'accroître la notoriété de Roscoff mais également d'apporter au territoire des retombées économiques importantes.

▼ Du 14 au 18 mars – Praz sur Arly

Les élèves de Moguerou en classe de neige

Trente-deux élèves de l'école des Moguerou ont passé une semaine en classe de neige à Praz-sur-Arly. Hébergés au village vacances des Essertets, ils ont alterné cours de ski le matin et visites l'après-midi. De jeunes Pralins viendront passer une semaine en classe de mer à Roscoff.



▼ Jeudi 7 avril – square Le Jeune

Sensibilisation jeune public : des recettes pour ma planète !

L'association les Petits Débrouillards a effectué une tournée d'animations sur le thème de l'alimentation et de la santé dans le Pays de Morlaix. Le concept de l'alimentation durable et les liens entre alimentation et santé ont été abordés au travers de jeux, d'expériences et d'échanges avec le public. C'est dans, et autour du camion, qu'ont été menées les animations, sous la responsabilité de Johanna et Anouk.



Budget 2016

Des investissements malgré la baisse des dotations



Objectifs de la municipalité

- **Maintenir les taux fiscaux**
- **Soutenir l'effort d'équipement pour une commune attractive et dynamique**

L'Etat a confirmé sa décision de poursuivre la diminution des dotations aux collectivités locales dans le cadre de la réduction des déficits publics. L'année 2016 sera donc la troisième avec une nouvelle baisse de 3,5 milliards d'€. Malgré un

contexte national difficile, la ville poursuit sa politique d'investissement pour répondre aux attentes des roscovites en offrant un service public performant et qualitatif, des équipements structurants qui renforcent l'attractivité à Roscoff.

La ville, comme les années précédentes, n'a pas recours à une hausse des impôts pour financer des investissements grâce à une parfaite maîtrise des dépenses et une bonne capacité d'autofinancement.

Les hausses de recettes sont nombreuses, et les dépenses de gestion, y compris celles de personnel, sont en baisse par rapport aux exercices précédents :

- 3,3 % sur les dépenses de personnel,
- 23,2 % sur les charges à caractère général
- 6,1 % sur les dépenses de gestion courante.

Enfin l'endettement qui s'établit à près de 8 millions d'euros est en baisse de 2% et la capacité de désendettement est de 10 années. Ces très bons résultats permettent de bâtir un budget qui maintient le cap annoncé dès la fin 2014, et assure un niveau d'investissement correct, et des perspectives d'évolution encourageantes.



La ville, comme les années précédentes, n'a pas recours à une hausse des impôts pour financer des investissements grâce à une parfaite maîtrise des dépenses et une bonne capacité d'autofinancement.

Les investissements en 2016

Le sérieux budgétaire permet à la ville de poursuivre une politique d'investissement volontariste et d'envergure, tout en conservant une dette soutenable. Les grands chantiers se poursuivent et en parallèle la ville assure des dépenses de fonctionnement importantes nécessaires aux services apportés aux usagers.

10 398 904 millions d'€ de budget dont 5 150 729 € pour l'investissement et 5 248 175 € pour le fonctionnement.



Les principaux investissements :

- Travaux d'entretien des bâtiments municipaux : 240 000 €
- Travaux d'éclairage public (changement des lampadaires) et effacement des réseaux : 63 500 €
- Nouveaux aménagements paysagers : 57 000 €
- Travaux d'accessibilité : 31 000 €
- Eco-Quartier : 100 000 €
- Aménagement du tour de l'Eglise : 163 000 €
- Travaux de voirie : 120 000 €
- Renouvellement de matériel voirie : 170 000 €
- La création d'un bâtiment de recueillement au cimetière de Kermenguy : 30 000 €
- L'achat de nouveaux défibrillateurs : 3 000 €
- Acquisition de tableaux numériques pour l'école Moguerou : 6 000 €
- Mobilier pour la bibliothèque municipale : 2 900 €
- Mise en place d'un système de vidéo protection rue Plymouth/Boulevard Sainte Barbe : 50 000 €

Chapelle Sainte-Barbe

Restauration du retable



La chapelle Ste Barbe abrite un retable inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

La ville de Roscoff a engagé une étude pour la restitution du retable de la Chapelle Sainte-Barbe sur les préconisations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Cette étude a été réalisée entre mai 2015 et avril 2016 par les Ateliers Le Ber, en collaboration avec l'entreprise Arthema Restauration.

La Chapelle Sainte-Barbe surplombe la cité roscovite et le port. Ce petit édifice rectangulaire aux murs blancs, long de sept mètres et large de cinq mètres, fut édifié en 1619. Elle abrite un retable inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

L'état sanitaire des éléments formant le retable est assez satisfaisant. En effet, une partie des éléments qui semblaient lacunaires est en définitif conservée en mairie, et les éléments encore en place sont bien conservés. Il est cependant impératif de revoir avant toute repose la circulation de l'air derrière le retable et sous le plancher afin de prévenir la prolifération d'une pathologie (champignons). Enfin, la restitution d'un soubassement rétablira l'équilibre de la composition.

Le retable est une construction verticale qui porte des décors sculptés et/ou peints en arrière de la table d'autel d'un édifice religieux (église, chapelle).

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff

La Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff a de nouveau ouvert ses portes au mois d'avril pour la saison. Natacha Adlerfliegel propose des visites guidées pour le public jusqu'au mois d'octobre.

Natacha assurera les visites guidées à la Maison des Johnnies durant la saison. Originaire de Bretagne (Ile et Vilaine), elle est titulaire d'une licence professionnelle de guide conférencier et d'une licence en histoire de l'art et archéologie. Passionnée par le patrimoine naturel breton, Natacha a travaillé la saison passée à l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté où elle effectuait les visites guidées du Lac de Guerlédan. Elle a montré un réel intérêt pour la vie des Johnnies et pour la culture de l'Oignon de Roscoff.



Natacha Adlerfliegel accueille le public à la Maison des Johnnies

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 29680 Roscoff - 02 98 61 25 48
maisondesjohnnies.mairie@roscoff.fr

Ouverture : du 13 juin au 18 septembre - mardi, jeudi, vendredi et samedi : visites à 11h, 15h et 17h - Mercredi : visites à 15h et 17h
Basse saison : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : visites à 15h

Stationnement sur trottoirs : interdit !

Normalement réservé aux piétons, les trottoirs de notre ville sont encore trop souvent occupés par des véhicules. Il est demandé aux automobilistes de faire preuve de civisme et de respecter le code de la route qui interdit ce type de stationnement. Considéré comme un stationnement très gênant, l'amende s'élève à 135 €.

Zone Bleue

Afin d'éviter les désagréments d'une verbalisation, il est rappelé que les prescriptions de stationnement en zone bleue sont effectives toute l'année, 7 jours/7, de 9h à 18h. N'oubliez pas d'apposer votre disque ! Ces disques sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville.

La commune a étendu la zone bleue aux stationnements se situant le long de la Tourelle Mary Stuart.

Stationnement payant à partir du 16 juin

Le stationnement est payant du 16 juin au 15 septembre sur le vieux port. Cette année, la zone est étendue au Quai d'Auxerre. Le paiement (possible par CB) s'effectue par horodateur (première demi-heure gratuite). Le parking Célestin Séité permet un stationnement gratuit mais limité à 24h. Le parking à proximité de la gare est gratuit.

Les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques ont débuté la construction de leurs nids depuis le mois d'avril. Si vous avez détecté un nid, merci de prendre contact avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles au 02 98 26 72 12.

Alerte submersion marine

Pour alerter la population en cas de submersion marine, la commune va déposer dans les foyers les plus exposés une fiche renseignement. En cas d'alerte, les habitants seront prévenus par téléphone du danger potentiel et des consignes à respecter, par les services municipaux.

Espaces Verts

Une nouvelle approche



Depuis 2010, le service Espaces Verts intègre plusieurs pratiques en faveur du développement durable. Limitation de l'usage des pesticides, réduction de l'arrosage, plantations adaptées, gestion différenciée en fonction des espaces... Des méthodes responsables pour préserver la biodiversité du territoire comme le préconise l'Agenda 21 de la commune.

Depuis 2010, le service Espaces Verts de la ville s'implique dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement menant réflexions et expérimentations. Le service a adopté un plan de désherbage pour limiter l'usage des pesticides. Ainsi depuis quelques années, les



Dans le cadre de ses aménagements paysagers, la commune utilise des méthodes responsables pour préserver la biodiversité

Une gestion différenciée des espaces verts

agents utilisent des méthodes naturelles (notamment le désherbage manuel), pour les espaces publics de la ville. Au 1^{er} janvier 2017, l'usage de produits phytosanitaires sera interdit sur les espaces publics (au 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers). La ville de Roscoff peut se féliciter d'avoir pris les devants sur cette question. Aujourd'hui seuls le terrain de foot, les cimetières et la cour de l'église sont traités. Pour respecter la loi en vigueur, le service espaces verts a donc pris de nouvelles dispositions. Les surfaces autrefois traitées seront dorénavant enherbées, le paillage, les galets scellés ou encore le semis de mélanges fleuris seront systématiquement utilisés.

La commune a mené une réflexion sur l'ensemble des espaces verts de la commune. Elle a mis en place un plan de gestion différenciée qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces verts la même intensité et la même nature de soins (tonte, désherbage, arrosage...). Ce mode de gestion permet de réduire la consommation d'eau, le nombre de tontes et préserver la biodiversité. Pour Stéphane Bars, responsable du service espaces verts, « c'est l'opportunité d'organiser le travail de manière plus pertinente, en concentrant l'attention sur les sites qui en ont le plus besoin et en intervenant moins sur les sites naturels.»

Daniel Hyrien,

1^{er} adjoint aux travaux et à l'environnement



“ Les préoccupations liées à l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau et le respect de la nature, sont depuis quelques années au cœur de nos réflexions et nous faisons face à un développement des espaces publics avec un effectif constant du service des Espaces Verts. Par un entretien adapté aux particularités de chaque site, la gestion différenciée est un outil permettant de répondre à ces enjeux, en repensant l'intervention des services de la Ville. Ainsi, nous limitons les atteintes à l'environnement, nous préservons la biodiversité, nous optimisons les moyens humains, matériels et financiers et créons un cadre de vie, agréable.”

Les trois fleurs de Roscoff

Le label Villes et Villages Fleuris reste attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large. Depuis 1982, la ville de Roscoff peut de féliciter du maintien de sa troisième fleur. Valable trois ans, la ville sera de nouveau auditionnée cette année.

« Aujourd'hui, les démarches environnementales, les idées développées pour le tourisme, l'urbanisme, la qualité architecturale et la mise en valeur du patrimoine sont des critères tout aussi importants que la qualité du fleurissement », explique Stéphane Bars.

Bien au-delà du fleurissement, le jury prend en compte des critères stricts dans des domaines très variés : la rénovation des façades, la qualité de la voirie et du mobilier urbain, la pratique du tri sélectif, l'application de l'Agenda 21 ou encore la gestion de l'eau... Autant de paramètres qui font l'objet, à Roscoff, de soins constants afin d'améliorer quotidiennement le cadre de vie.



De nouveaux aménagements paysagers

Le service espaces verts renouvelle actuellement certains aménagements paysagers dans un souci d'économie et de maintien de la biodiversité. Ainsi les parterres du centre-ville (parking Célestin Séité, abords des cafés du vieux port...), les lavoirs ou encore les petites places (square Brannelec, Moguerou, Bir Hakeim) accueillent dorénavant plus de vivaces adaptées au climat qui permettent de réduire la consommation d'eau et le nombre de tailles.

Entretien des pieds de murs par les particuliers

Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de sa façade, de désherber les pieds de murs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'application des produits phytosanitaires est interdite. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.



Plus d'infos :
Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Roscoff si on sortait ?

**Mai-Juin
2016**

**Toutes les animations sur
www.roscoff.fr**

 **VilleRoscoff**

 **@VilleRoscoff**

Dimanche 1^{er} mai

Vide Grenier

De 9h à 18h - salle polyvalente
Entrée : 1.50 € - gratuit moins de 12 ans
Rens. APEL école Ange Gardien - Philippe Renaud
06 32 57 14 68 - apel.angegardien.roscoff@gmail.com

Mardi 3 mai

Club des lecteurs

De 20h à 22h, bibliothèque municipale
Gratuit sur inscription
Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Théâtre par la Troupe de l'Estacade - association ART "Les Hommes préfèrent mentir" d'Eric Assous

20h45 - Cinéma Ste Barbe
Réservations et Biletterie à l'office de tourisme - Quai
d'Auxerre - Roscoff au 02 98 61 12 13
Tarifs : adulte 8,50 € / CE 6,50 € / -18 ans 4 €
Séance supplémentaire : jeudi 5 mai / dim. 15 mai

Mercredi 4 mai

Concert chez Ty Pierre à 21h30

Les Têtes Molles - reprise Rock année 70 - Gratuit
Rens. 02 98 69 72 75

Jeudi 5 mai

Foire à la brocante et aux antiquités

Quai d'Auxerre - 9h / 19h - Entrée libre
Rens. Christian Mouton - 06 62 76 21 32
christian.antic56@gmail.com

Vendredi 6 mai

Concert Mouez Rosko avec la chorale les "Coeurs de Praz"

20h30 - Eglise de Roscoff - Libre participation
Rens. Monique Guyader - 06 74 11 54 34
monique.guyader@orange.fr

Sam. 7 et Dim. 8 mai

Foire aux Plantes au Jardin Louis Kerdilès

Samedi de 13h30 à 19h / Dimanche de 10h à 19h
Entrée 2,50 € par adulte (gratuit jusqu'à 15 ans)
Au profit du Centre de Perharidy - 15 exposants
présents.
Rens. Association «Les amis du jardin de Louis Kerdilès»
02 98 69 73 41

Samedi 7 mai

**Challenge LABAT - Tournoi football pour les
catégories U11 et U13** Organisé par les Paotred Rosko
A partir de 10h - Stade Gérard Martin à Keraison
Tombola avec divers lots à gagner - entrée : 2 € (gratuit
- 16 ans)
Rens. paotred-rosko@orange.fr - www.paotredrosko.fr

Dimanche 8 mai

Commémoration

RDV à 9h45 devant l'Hôtel de Ville
Messe et défilé jusqu'au Monument aux Morts pour un
moment de recueillement
Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Mardi 10 mai

Café tricot

De 20h à 22h, bibliothèque municipale
Gratuit sur inscription
Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Merc. 11 et jeudi 12 mai

Collecte de sang

De 8h30 à 12h30
Espace Michel Colombe - St-Pol-de-Léon

Ve. 13, sam. 14 et Dim. 15 mai

Festival Jazz'In Rosko - « Le jazz au féminin »

Quai d'Auxerre - sous chapiteau
Rhoda Scott, Aurore Voilque, Anne Peko, Girls Talk
Quartet Le Dixie de la flotte, l'ensemble musical de la
Marine Nationale clôturera le festival.
Resa / contact : Jazzinrosko.com

Du 14 au 20 mai

Exposition de peinture par l'atelier de peinture d'Art et Culture - Chapelle Ste Anne

Ouvert tous les jours de 14h à 18h - entrée libre
Rens. Art et Culture à Roscoff
<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Jeudi 19 mai

Conférence Histoire de l'Art « Chagall » par Annie HERRY

20h30 - Espace Mathurin Méheut
Proposé par Art et Culture
Tarifs : 3 € / 1.50 € adhérent
Rens. <http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Sam. 21 et Dim. 22 mai

Trophée CCI - Port de Plaisance

Rens. Yacht Club de Roscoff - Philippe Le Jannou
06 75 39 68 23 - yccroscoff@gmail.com

Jeudi 26 mai

Ciné Opéra et ballets

« Lucia Di Lammermoor » de Donizetti
19h45 - Cinéma Ste Barbe - 1 entracte - Durée 2h50
Tarif unique : 12 € - VO sous-titré français
Rens. www.cinemasaintebarbe.fr

Ven. 3, sam 4 et dim. 5 juin

Les Rendez-vous au Jardin "Les Couleurs du Jardin"

Découverte du Jardin Exotique et Botanique au lieu-
dit Le Ruveic.
Ouverture de 10 h30 à 12h30 et 14h à 18 h
Tarif 6 € (entrée au Jardin)
Rens. 09 72 99 11 77 - 02 98 61 29 19
www.jardinexotiqueroscoff.com

Samedi 4 juin

Régate Trophée Winch Pub - Port de Plaisance

Rens. Yacht Club de Roscoff - 06 75 39 68 23
yccroscoff@gmail.com

Mardi 7 juin

Café tricot

De 20h à 22h, bibliothèque municipale
Gratuit sur inscription
Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Sam. 11 et dim. 12 juin

Course Trégor Léon - Port de Plaisance

Rens. Yacht Club de Roscoff - 06 75 39 68 23
yccroscoff@gmail.com

Du 11 au 19 juin

Tournoi de Tennis Open Jeunes (8-16 ans)

Tarif inscription 9 €
Rens. et Insc. Y. Delalande - 06 60 47 63 14
tcroscoff@gmail.com

Dimanche 12 juin

Bourse aux Livres

Organisé par la bibliothèque municipale
De 10h à 14h - Espace Mathurin Méheut
Livres de 0.50 € à 2 €
Rens. Bibliothèque - 02 98 19 31 27

Concert Chorale « Mouez Rosko »

15h30 - Eglise de Roscoff - Libre participation
Rens. Monique Guyader - 06 74 11 54 34
monique.guyader@orange.fr

Vendredi 17 juin

Fête de l'école Moguerou de 16h30 à 00h00

organisé par l'Amicale Laïque des Moguerou
Ecole Moguerou - rue Jules Ferry
Rens. Emanuelle Alasset - 06 81 53 55 22
e.alasset@gmail.com

Dimanche 19 juin

Fête de la Musique à Roscoff

de 14h à 18h - vieux port de Roscoff.
+ animations enfants
Rens. Ville de Roscoff - 02 98 24 43 12
communication.mairie@roscoff.fr

Visite commentée « L'époque des courtisanes : Liane de Pougy à Roscoff », par Martial Anquet

Bénévole de Pays. Rdv à 15h, au bout du vieux quai.
Durée : 1h15. Gratuit.

Fête de l'école Ange Gardien

organisé par l'APEL de l'Ange Gardien
Nombreuses animations et restauration - vieux port
Rens. Philippe Renaud - 06 32 57 14 68
philippe.renaud1@wanadoo.fr

Jeudi 23 Juin

Ciné ballet « Frankenstein » de Liam Scarlett

19h45 - Cinéma Ste Barbe
Tarif unique : 12 € - VO sous-titré français
Rens. www.cinemasaintebarbe.fr

Samedi 25 juin

Twirling : gala de fin d'année

Thème 2016 : «Le twirling Roscoff à un incroyable
talent» - salle Polyvalente - 20h30
Entrée 3€, gratuit pour les - de 12 ans
Rens. twirlinggoceane@laposte.net

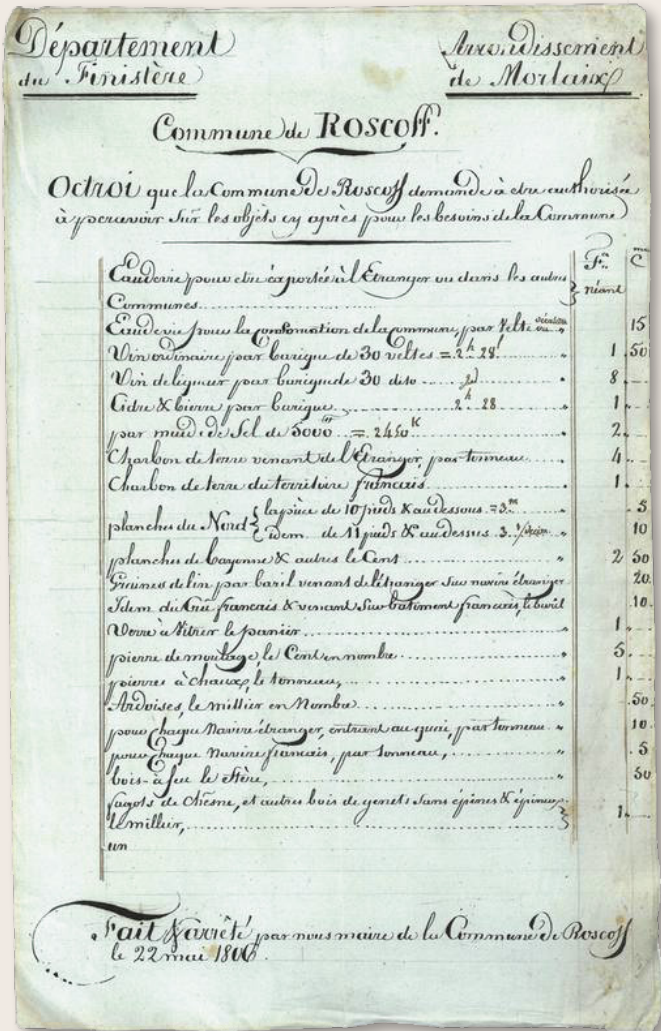
Sam. 25 et Dim. 26 juin

8^{ème} édition du Salon Nautique de Roscoff

Organisé par Rosko Plaisance - Port de Plaisance
Bateaux neufs, d'occasion, matériels et services :
accastillage, brocante marine, moteurs, vêtements de
mer...
Nombreuses animations : jeux et attractions pour
enfants, démonstration de paddle, optimist, régates...
Restauration sur place midi et soir : buvettes, crêperie,
confiserie...
Entrée gratuite de 10h à 19h.
Contact : 09 69 80 29 37 - rosko.plaisance@orange.fr



L'octroi à Roscoff



L'octroi naît au début du XIV^e siècle, des nécessités de trouver un financement régulier et suffisant à la construction et l'entretien des murailles. D'initiative royale – ducale en Bretagne -, cette prérogative est abandonnée aux villes, pour la simple raison qu'elles sont les premières concernées par l'entretien de leurs remparts.

L'octroi (appelé aussi devoir de clouaison) pèse sur toute une gamme de produits, à des taux variables : vin, sel, produits artisanaux et denrées alimentaires.

Tout d'abord considéré comme relevant des recettes extraordinaires, dès la fin du XVI^e siècle, l'octroi entre dans la catégorie des recettes ordinaires.

L'histoire de l'octroi de Roscoff ne se distingue guère de celle de l'octroi de toute autre ville du Royaume, à ceci près que la dépendance de la cité à Saint-Pol rend plus difficile une lecture singulière. Il faut attendre le XVII^e siècle, pour trouver la mention d'un octroi en faveur de Roscoff. En effet, en 1623, les Roscovites obtiennent de Louis XIII l'octroi « d'un sol par pot de vin et de quatre deniers par pot de bière ou de cidre qui se consommeront dans la paroisse de Toussaint pour l'établissement du quay et ce pendant neuf années suivies ».

Après quoi, l'octroi de Roscoff demeure intimement lié à celui de la ville de Saint-Pol-de-Léon, au grand dam des commerçants roscovites plus libéraux du fait d'un commerce majoritairement tourné vers l'export.

Abolissant les octrois le 19 février 1791, par souci de justice envers les habitants des villes, la Constituante prive, dans les faits, ces mêmes villes de leur principale recette, ce qui ne tardera pas à se faire sentir, les charges des communes ne cessant de s'accroître. La situation de faillite permanente nécessite la mise en place de nouvelles ressources. Les centimes additionnels créés par la loi du 2 décembre 1799, sont malheureusement insuffisants pour répondre aux besoins.

La confusion des budgets départementaux et communaux, jusqu'en 1802 ne fait qu'ajouter les problèmes aux problèmes. En 1801 déjà, il manque 360 francs à la municipalité de Roscoff pour boucler son budget. Le rétablissement de l'octroi apparaît dès lors, comme la seule solution à une municipalité exsangue, qui profite de ce que cette taxe ait été rétablie par la loi du 23 février 1799 pour en voter le rétablissement à Roscoff.

Le principe de cet octroi, principalement perçu sur les boissons et liquides (eau de vie, vin, bière), les combustibles, les fourrages et les matériaux permet à la commune de produire un tarif d'octroi le 22 mai 1806, auquel il n'est cependant pas donné suite. De fait, rien n'est prévu pour sa perception non plus que pour lutter contre la fraude. Mais le mouvement est relancé et Roscoff va pouvoir prévoir un certain nombre de travaux jusqu'alors négligés.

Les recettes de l'octroi vont, en effet, servir à alimenter le budget du bureau de l'aide sociale, construire et équiper les écoles, payer les enseignants, les loger, prendre soin des enfants indigents, etc. Dans les meilleurs années, cette taxe représente environ 79 % des recettes communales.

Bien que de moins en moins rentable, ce prélèvement continue à être réclamé par les communes qui en bénéficient et, il faut attendre 1918 pour que les taxes et surtaxes d'octroi sur les alcools soient supprimées et 1949 pour que l'octroi soit définitivement aboli en France.

A Roscoff, les octrois sont perçus au moins jusqu'en 1919, puisque cette rubrique apparaît toujours au budget, pour la somme de 13 794,49 F. A compter de cette date, les dispositions prévues pour que les communes bénéficient de la répartition d'un fonds commun constitué, au moyen d'un prélèvement sur les droits perçus par le Trésor entrent en vigueur.

La prochaine suppression définitive de l'octroi est compensée dès 1941 par la taxe sur les ventes de détail et les prestations de service puis, à compter de 1945, par une taxe additionnelle aux taxes sur le chiffre d'affaire avant de devenir taxe locale sur le chiffre d'affaire. Enfin, l'Etat subventionne désormais les dépenses de fonctionnement. A compter de 1968, les subventions sont globalisées et la loi du 3 janvier 1979 institue la dotation globale de fonctionnement.

Nathalie Calvez-Duigou

Roscoff, à l'ère du numérique



Ville connectée, numérique, intelligente... autant de qualificatifs qui placent les technologies de l'information et de la communication au cœur des enjeux de la ville, pour le bien-être des administrés. Énergie, transport, bâtiment, santé, éducation, développement économique, de nombreux domaines sont concernés. Ci-dessous quelques exemples concrets des avancées à Roscoff.

Sur la toile...

Depuis 2014, Roscoff possède une page officielle Facebook, un compte twitter et une chaîne You Tube. N'hésitez pas à vous y rendre pour découvrir les dernières actualités de la ville. Depuis 2015, le site internet est consultable via un .fr mais aussi via un .bzh.



Facebook : VilleRoscoff

Twitter : @VilleRoscoff / www.roscoff.bzh

Sur place...

Vous n'avez jamais touché un ordinateur, vous souhaitez approfondir vos connaissances, vous lancer dans la photo numérique, apprendre à utiliser une tablette ou un smartphone, vous initier aux réseaux sociaux... quel que soit votre âge, l'association Rosko Rendo organise plusieurs fois par semaine des cours d'informatiques à l'espace Mathurin Méheut.

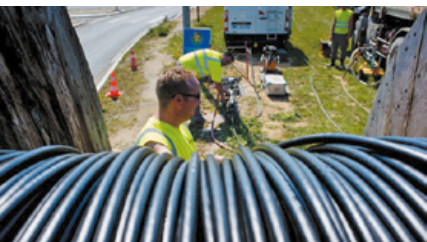
Plus d'infos : rosko.rando@gmail.com



Les espaces WIFI

Des espaces sont à la disposition des utilisateurs pour une connexion gratuite comme à l'Office de Tourisme ou encore au Square Le Jeune au cœur du centre-ville de Roscoff. L'espace Mathurin Méheut offre également une connexion à internet pour les associations (sur demande).

Le réseau très haut débit pour tous



Pour donner la possibilité à tous les Bretons de se raccorder partout à l'Internet à très haut débit d'ici 2030, la Région s'est engagée dans la création d'un réseau régional d'infrastructures en fibre optique. Elle a mobilisé l'ensemble des collectivités

bretonnes autour de ce grand projet collectif, qui s'appuie sur un schéma d'aménagement numérique régional commun. Un vrai plus pour les habitants et pour l'attractivité de la Bretagne en assurant une meilleure qualité de service et facilitant de nouveaux usages : réception de plusieurs chaînes de télévision à haute définition pour

les particuliers, échanges de données plus nombreux et rapides pour les entreprises... Plus largement, ce futur réseau très haut débit doit permettre un aménagement du territoire qui maintienne et développe des activités économiques en dehors des grands centres urbains.

Plus d'infos : www.bretagne.bzh

La dématérialisation des actes

La ville de Roscoff est engagée depuis plusieurs années dans la démarche de dématérialisation des actes administratifs. Elle est adhérente à Mégalis, Syndicat mixte de coopération territoriale - Bretagne Très Haut Débit - Services numériques. Cette démarche s'inscrit dans une démarche de modernisation, à la fois des relations entre les collectivités locales et les services de l'Etat, et des services acteurs de la chaîne budgétaire locale. Plusieurs avantages : accélération des échanges avec la préfecture, réduction des coûts liés à la transmission électronique, fiabilisation des échanges, traçabilité des échanges et démarche protectrice de l'environnement.

Le numérique à l'école

Opportunité historique pour lutter contre l'illettrisme et les inégalités, l'Education Nationale mise sur le numérique éducatif pour revitaliser la pédagogie.

La ville de Roscoff, consciente de l'importance de ces nouveaux outils dans l'apprentissage scolaire, souhaite mettre en place deux vidéoprojecteurs interactifs à l'école publique Moguerou.



Un vidéoprojecteur interactif (VPI) est un vidéoprojecteur standard doté d'un module interactif qui transforme toute image projetée en surface interactive. Cette solution combine en un même matériel le système de vidéoprojection et le module d'interactivité. Le VPI ne nécessite pas de tableau spécifique. Utilisé avec un ordinateur, il se fixe au-dessus du tableau blanc (ou d'une autre surface de vidéoprojection), sur le mur et parfois au plafond.

Il est fourni avec des stylets, qui remplacent la souris. A noter : le tableau blanc reste utilisable de manière classique avec les feutres. Cela permet de gagner du temps en saisissant un résumé à l'avance que l'on peut projeter au tableau plutôt que de l'écrire pendant le temps de classe. Il permet d'avoir une réponse immédiate à une question que posent les enfants, en naviguant sur internet. C'est idéal également pour projeter une carte en géographie, un tableau en histoire des arts... Un outil qui améliore le travail collectif de la classe et l'implication des élèves.

Le coût s'élève à 6000 € TTC.

Fête de l'Oignon : recherche bénévoles !

La commune recherche des bénévoles dans le cadre de l'organisation la fête de l'Oignon de Roscoff qui aura lieu les 20 et 21 août 2016.

Les principales missions seront :

- Aide à la gestion de la communication avant la manifestation : diffusion et dépôt d'affiches et de dépliants,
- Aide à l'installation du site (installation de la signalétique, organisation des différents espaces...),
- Aide durant la manifestation (accueil des exposants et des artistes, accueil et orientation des visiteurs),
- Aide au rangement.

**Si vous souhaitez vous investir, merci de contacter
Virginie au service communication :
02 98 24 43 12 - communication.mairie@roscoff.fr**

Fête de la Musique : avis aux amateurs !

**Roscoff vibrera au son de la musique le
dimanche 19 juin !**

Les artistes et groupes de musique qui souhaitent participer sont invités à compléter un formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville ou à solliciter le service communication. Réponse demandée avant le 27 mai. Merci d'avance pour votre participation !

**Rens. Service communication – 02 98 24 43 12
communication.mairie@roscoff.fr**

Salon Nautique de Roscoff

La 8^{ème} édition du Salon Nautique de Roscoff organisé par Rosko Plaisance aura lieu les 25 et 26 juin. Nouveauté 2016 : le salon aura lieu au port de plaisance de Roscoff ! Comme les manifestations précédentes un grand nombre d'exposants vous proposeront des bateaux neufs, d'occasion, tous les matériels et services marins (accastillage et équipement, électronique, brocante marines, moteurs, équipements de la personne, matériel de sécurité).

De nombreuses animations auront lieu en parallèle : jeux et attractions pour enfants, démonstration de paddle, optimist, régates... Restauration sur place midi et soir : buvettes, crêperie, confiserie... Entrée gratuite de 10h à 19h. Si vous souhaitez exposer ou si vous avez un bateau d'occasion à vendre, merci de prendre contact avec Rosko Plaisance.

**Plus d'infos : 09 69 80 29 37 (répondeur)
rosko.plaisance@orange.fr**



Les élus en présence de David Piquet, société E-mage-in 3D et du sculpteur Patrice Le Guen, ont présenté la copie en 3D du buste de Lacaze Duthiers.

Lacaze-Duthiers : retour aux sources



Une réplique d'une sculpture du buste de Lacaze Duthiers, fondateur de la Station Biologique, est en cours de réalisation. Comme autrefois, la statue sera disposée sur la place de l'église.

Dans le cadre du réaménagement de la place de l'église, la commune a souhaité placer de façon identique le buste de Lacaze Duthiers, fondateur de la Station Biologique de Roscoff.

Un buste en bronze sur une colonne, réalisé par le peintre Mathurin Méheut, a été installé en 1920. Durant la guerre 39-45, les allemands enlevèrent le buste en bronze, mais heureusement des roscovites réussirent à subtiliser une partie des décorations. Ces pièces, conservées à la station Biologique, ont permis de réaliser une reconstitution du buste.

Un travail à plusieurs mains

La société E-mage-in 3D située à Camaret a réalisé un scan de ce buste pour en répliquer une copie en 3D qui servira à la sculptrice Mara Dominioni pour faire le moule en élastomère avant de confier la réalisation du buste en bronze à la Fonderie d'Art de Bobigny. Patrice Le Guen, sculpteur de Santec, quant à lui, s'est chargé de réaliser la colonne, son embase et l'entablement de granit rose et les pièces manquantes représentant des algues et des anémones de mer. Cette sculpture de 2.50 m de haut sera installée à la fin de l'année sur la place.



Jazz'In Rosko : deuxième édition !

Le festival Jazz'In Rosko c'est du spectacle, des notes, du jazz au féminin, dans une ambiance «cabaret», sous chapiteau, face à la mer. Du 13 au 15 mai, des artistes féminines de renommée internationale, nationale et bretonne : Rhoda Scott, Aurore Voilque, Girls Talk Jazz Quartet, Anne Peko mais aussi le Dixie de la Marine se produiront quai d'Auxerre.

A cette occasion, le cinéma Ste Barbe programme « Les fils du vent », film de référence sur le jazz manouche, le vendredi 13 mai à 18h00.

**Prévente à l'Hôtel La Résidence des Artistes
14 rue des Johnnies - 29680 Roscoff - 02 98 69 74 85**

Billetterie est ouverte tous les jours de 11h à 17h
Tarifs : Vendredi 21h : Girls Talk Jazz Quartet : 15 €
Tarif réduit : 12 €
Samedi 18h : Anne PEKO : 15 € - Tarif réduit : 12 €
Samedi 21h : RHODA SCOTT : 25 € - Tarif réduit : 20 €

Dimanche 17h : Aurore VOILQUE : 15 €
Tarif réduit : 12 €

Dimanche 19h : Le Dixie de la Flotte : 20 €
Tarif réduit : 15 €

Tarif réduit pour les adhérents d'Art & Culture à Roscoff
Etudiants – Demandeurs d'emploi Même tarif à l'entrée
des concerts.

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur

CS 60069 - 29680 Roscoff

Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07

accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil - État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com
www.roscoff-tourisme.com

Communauté de Communes du Pays Léonard
29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoulm

est ouverte gratuitement aux particuliers des communes de la Communauté de Communes tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Tél. 08 00 22 05 74

Déchets verts

Une benne est installée à proximité de la salle polyvalente (7 jours /7 et 24h/24). Un conteneur pour les sacs plastiques est positionné à proximité. Merci de bien vouloir trier vos déchets.

Services Techniques - 02 98 61 20 42

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire

Mardi 15h30 - 17h30

Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement

Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales

Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture

Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane VIDIE, adjointe à l'animation et à la vie économique

Lundi 10h00 - 11h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et de l'urbanisme

Jeudi 14h00 - 16h00

Jean-Pierre ALANORE, conseiller délégué aux affaires maritimes

Jeudi 15h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports

Samedi 10h30 - 11h30

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication

Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



La dette de la ville réduite

La Ville de Roscoff peut se féliciter de sa bonne santé financière, avec une stabilité des taux d'imposition, une maîtrise de la masse salariale et un taux d'endettement en baisse de 2%. Cette bonne gestion financière permet aujourd'hui de financer près de trois millions d'euros d'investissements pour réaliser de nombreux équipements sur le budget principal de la ville.

Je tiens également à citer les dépenses importantes qui sont prévues sur les budgets annexes dont le financement est assuré par les usagers. Il en est ainsi des extensions de réseaux d'eau

potable (Pemprat et éco quartier) et d'assainissement (Pemprat, Keradenec et éco quartier). La bonne gestion de ces 2 entités laisse entrevoir une baisse du prix de l'eau dans les prochaines années. Le budget « camping » prévoit l'installation de douches près du bloc « sanitaires » installé récemment. Sur le budget du « vieux port » sont inscrits des crédits pour financer des travaux de réparation et de création de bollards sur le quai neuf (côté nord), de l'éclairage sur le quai de la barge, et divers travaux d'amélioration pour les pêcheurs et plaisanciers. Enfin, le budget du « lotissement communal » de Kerhoret sera soldé après qu'il ait financé les travaux d'aménagement pour accueillir 17 familles (près de 600 000 €).

Gilbert CHAPALAIN, Adjoint aux finances

Roscoff Autrement



La Redadeg, la course pour la langue bretonne.

La Redadeg est une course de relais lancée en 2008 et qui a lieu tous les deux ans. Festive, populaire et engagée, elle traverse la Bretagne, de jour comme de nuit pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires. Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué. La mobilisation autour de la Redadeg donne vie chaque année à de nouveaux projets. En 2016, sur 18 dossiers reçus sur l'appel à projet, il en a été sélectionné 8. En ajoutant

Diwan qui est soutenu chaque année, la somme à collecter pour financer l'ensemble des projets sera de 144.000 euros. Thème de l'année : du breton en tous lieux.

La course parcourt les 5 départements bretons sur 1700 kilomètres en traversant plus de 300 communes. En 2016, pour sa 5^{ème} édition, la Redadeg passe par Roscoff. On peut y courir en famille, entre amis ou collègues.

Notre groupe Roscoff Autrement a financé un kilomètre. Nous avons couru pour la Redadeg. Béatrice Noblot a pris le relais au bout de l'estacade et Michel Autret a transmis le témoin à un enfant de l'école des Moguerou qui se bat pour le maintien de leur classe bilingue.

A.M. DENIEUL, B. NOBLOT, M. AUTRET, E. COUCHOURON

<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Nouvelles intercommunalités

Le 12 mars, les conseillers municipaux de l'ensemble des communes des futures communautés de commune de la CCPL et de la Baie du Kernic se sont réunis pour un séminaire de prospective et des ateliers participatifs pour guider l'avenir de nos entités bientôt réunies. Quasiment dans le même temps, la presse nous informe que les discussions autour de cette fusion, qui est inéluctable il faut le rappeler, se crispent sur des sujets dont j'ai bien peur que la plupart des citoyens se moquent, comme savoir si chaque maire aura bien un poste

de vice-président dans la future communauté élargie, si tel ou tel commune aura tant ou tant de représentants, sur la répartition de l'argent. Il serait temps de comprendre que ces querelles de clocher d'un autre âge n'ont aucun sens, que l'intérêt général prime, que l'intercommunalité a un certain nombre de services à rendre à ses résidents, en faisant abstraction du fait communal. Il serait temps aussi de se rendre compte que les querelles par voie de presse ne sont pas les façons de régler les problèmes, surtout quand on constate que ces différents opposent essentiellement des personnes du même bord politique.

Stéphane AUDIC

<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Casino de Roscoff

Les jeux sont faits !

David Royer est directeur du Casino Jeux de Roscoff depuis l'été dernier. Originaire des Vosges, il a exercé diverses fonctions au sein de différents casinos avant de poser ses valises en terre bretonne.



David Royer (4^{ème} en partant de la droite), Directeur du Casino de Roscoff, entouré d'une partie de son équipe

David Royer a pris les fonctions de Directeur Général du casino Groupe Tranchant de Roscoff en août 2015. Membre du comité de direction et en charge du marketing pour le casino jeux de Fécamp (76), il a saisi l'opportunité d'occuper un poste plus important et ainsi rejoindre notre cité corsaire.

Gravir les échelons

Homme souriant, la quarantaine, passionné par la course à pied, David Royer a le contact facile. Il a effectué ses premières armes à la radio « J'ai été animateur pendant près de 15 ans pour le groupe Europe 2 - Virgin Radio, un excellent souvenir pour moi » se souvient-il. Originaire des Vosges, ce touche à tout souhaite connaître d'autres expériences. « En 2006, j'ai répondu à une annonce pour être croupier à Plombières et le milieu du jeu m'a tout de suite attiré. Je suis passé caissier et assistant marketing à Luxeuil puis membre du comité de direction et responsable relations clientèle à Gérardmer. » En 2014, il quitte la montagne, direction la Normandie. « Avant mon arrivée à Roscoff, j'occupais le poste de responsable marketing au casino de Fécamp ». C'est en août dernier qu'il a pris

la succession de Gérard Martin (parti diriger le casino d'Argelès-Gazost -65) à Roscoff. Les différentes fonctions occupées dans les autres casinos lui permettent aujourd'hui de saisir pleinement le fonctionnement d'un casino.

Poursuivre le travail accompli

David Royer poursuit le travail accompli par son prédécesseur en entretenant des liens privilégiés avec la commune, le milieu associatif et la population. « J'ai vraiment le souhait de travailler main dans la main avec la ville de Roscoff pour contribuer à la politique d'animations mise en place sur la commune. » Le casino jeu reverse une partie de ses produits de jeux à la ville, soit près de 500 000 €, une somme importante qui permet à la commune de réaliser des investissements. « Nous pérennisons également nos relations avec le milieu associatif roscovite en apportant des subventions dans le cadre de l'organisation d'animations à Roscoff. La ville dispose d'un tissu riche et de bénévoles très présents et motivés ! » rajoute-t'il.

Le directeur aime le travail collaboratif, « mon équipe est soudée et dynamique, ce n'est pas évident de travailler dans un

casino, les horaires sont variables et pas toujours simple. Nous sommes attentifs à notre clientèle et nous souhaitons tisser des liens solides dans un esprit d'ouverture. Le Groupe Tranchant c'est avant tout une affaire familiale et cela se sent dans la manière de gérer l'établissement. »

Le casino de Roscoff se porte bien et accueille en moyenne 7000 à 8000 clients par mois. « Nous avons de nombreux projets, nous avons entrepris des travaux de peinture intérieure en début d'année et nous travaillons sur une redéfinition des espaces avec un projet d'agrandissement de l'accueil. Nous avons également mis en place de nouvelles animations avec Charline Cadran, responsable marketing. Nous organisons des soirées thématiques avec une ouverture sur l'extérieur en proposant des animations gratuites pour tous. Enfin, nous proposons une nouvelle carte dans notre restaurant « Le Hublot » en travaillant des produits de saisons sur place, à prix abordables. L'Oignon de Roscoff ou encore les algues ont leur place dans les mets proposés » conclut-il.

« La Bretagne, c'est les Vosges sans la montagne » se plaît-il à dire, une façon de montrer qu'il se sent ici comme à la maison.